



Taux d'aide sociale stable
Marché immobilier préoccupant

Städteinitiative Sozialpolitik
Initiative des villes pour la politique sociale



Aide sociale dans des villes suisses

Conférence de presse du 28 octobre 2025

Programme

Introduction – Rapport Aide sociale dans des villes suisses

Nicolas Galladé

Conseiller municipal - Winterthur
Président de l'Initiative des villes pour la politique sociale

Logement et aide sociale

Michelle Beyeler

Université de Zürich

Impact sur les villes et les services sociaux

Émilie Moeschler

Conseillère municipale - Lausanne
Vice-présidente de l'Initiative des villes pour la politique sociale

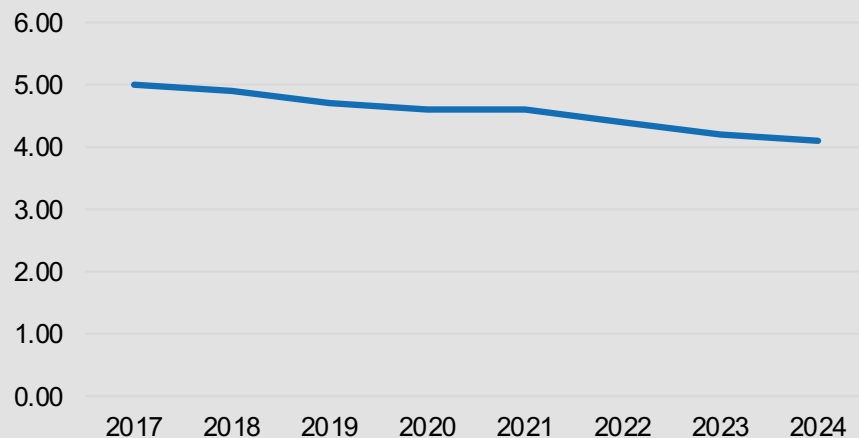
Exemples pratiques
Conclusion

Nicolas Galladé

Questions, interviews

Baisse du taux d'aide sociale

Évolution du taux d'aide sociale dans les 14 villes



- Considéré sur l'ensemble des villes, le tableau ne présente que des changements minimes par rapport à l'année précédente.
- Le taux d'aide sociale recule globalement de 0,1 point de pourcentage

Source : OFS

Facteurs de risque liés au recours à l'aide sociale

- Groupes de personnes présentant un risque accru de dépendre de l'aide sociale :
 - enfants et adolescents (en particulier issus de familles monoparentales ou nombreuses)
 - personnes d'origine étrangère (non-reconnaissance des qualifications, connaissances linguistiques)
 - personnes divorcées
 - personnes sans formation professionnelle
- Ces facteurs de risque s'avèrent établis à long terme.

Modernisation de la statistique de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique

- La statistique de l'aide sociale modernisée permet une collecte plus rapide des données, améliore la qualité des données ainsi que le potentiel d'évaluation et allège le travail des services sociaux.
- Transition en fonctionnement parallèle ; plus d'un millier de fournisseurs de données seront connectés progressivement au cours des deux prochaines années.
- Nouvelles définitions uniformes et améliorées
- **Conséquence** : les écarts constatés entre 2023 et 2024 ne sont pas toujours dus à des évolutions locales ; leur pertinence est limitée > interprétation prudente

Résumé

- **Taux d'aide sociale:** peu de changements, léger recul
- **Groupes à risque:** établis (enfants/adolescents, étrangers, personnes divorcées, personnes peu qualifiées)
- La **modernisation de la statistique de l'aide sociale** de l'OFS présente de nombreux avantages. Pendant la phase de transition entre l'ancienne et la nouvelle statistique, les résultats doivent être interprétés avec prudence.
→ Cette année, la priorité est donc donnée au chapitre thématique



Logement et aide sociale

Michelle Beyeler

Cheffe du projet, privat-docent à l'Université de Zurich

Le logement au coeur de l'aide sociale

- Se loger est un besoin fondamental – et constitue aujourd'hui, dans de nombreuses villes, le défi principal en matière d'aide sociale.
- Pour les personnes touchées par la pauvreté, il est souvent presque impossible de trouver un logement.
- L'insécurité en matière de logement aggrave la précarité et compromet la participation à la vie sociale (travail, éducation, vie familiale).

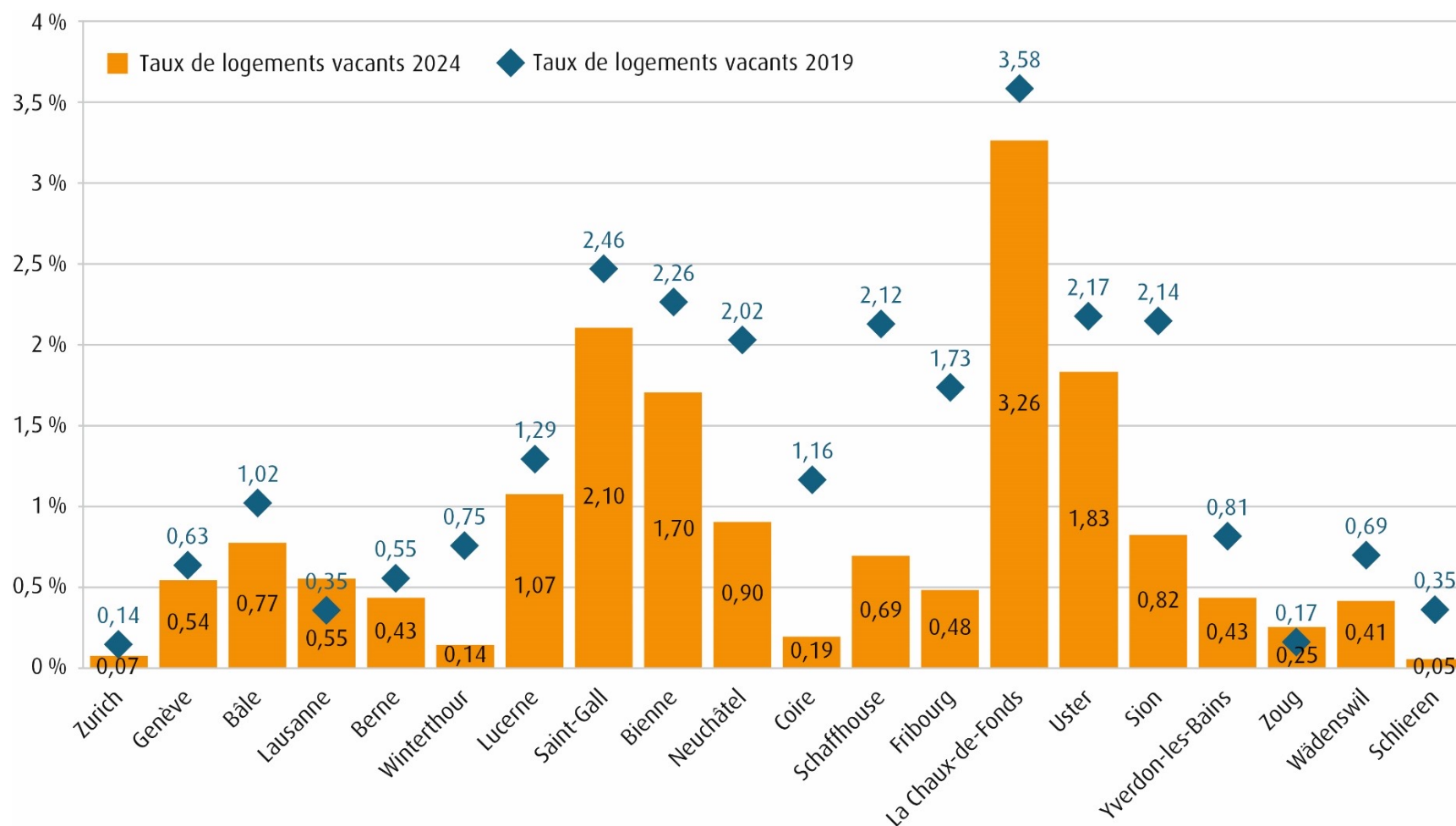
Evaluation issue de la pratique

- 20 villes : Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Schlieren, Sion, Saint-Gall, Uster, Wädenswil, Winterthur, Yverdon-les-Bains, Zoug, Zurich
- Peu de données systématiques disponibles : l'étude repose sur les évaluations des professionnel·le·s
- Questionnaire écrit pour chaque ville, complété par des entretiens de groupe en ligne

Marché du logement : pénurie presque générale

Taux de logements vacants en 2019 et en 2024 dans 20 villes

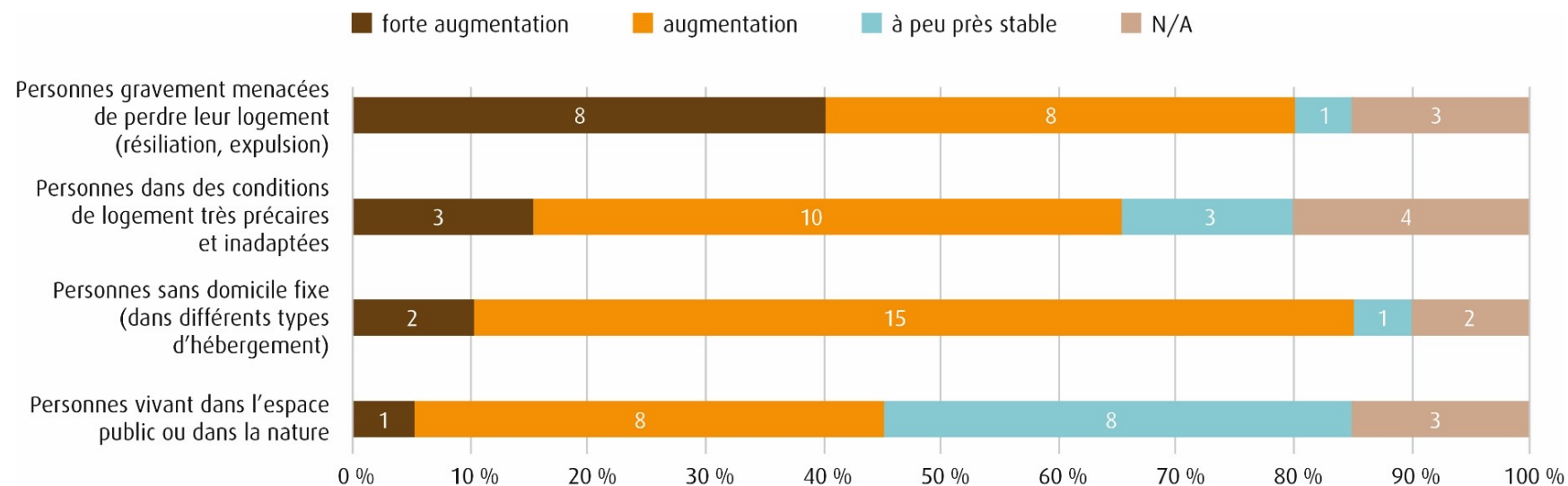
Source : Office fédéral de la statistique, rapport figure 3.1



Les situations de logement instables augmentent

Appréciation d'évolutions observées au cours des cinq dernières années (nombre d'occurrences)

Source : propre enquête, rapport figure 3.4



Des obstacles spécifiques pour les personnes touchées par la pauvreté

- Coûts croissants
 - Pas de marge de manœuvre
- Plus souvent concernées par des expulsions
 - Perte de l'environnement social
 - Changements d'école répétés pour les enfants
- Faibles chances sur le marché libre du logement
 - Budget limité
 - Stigmatisation liée à l'aide sociale
 - Encore plus difficile en cas de dettes, de maladie, d'addiction ou de barrières linguistiques

Intervention du côté de l'aide sociale / des villes

- Aide matérielle dans le domaine du logement (directives sur les loyers, garanties et cautions)
- Assurer l'hébergement d'urgence et de transition en fonction des besoins
- Conseil, accompagnement et coaching dans le domaine du logement
- Les dispositifs visant à prévenir la perte du logement se développent



Impact sur les villes

Émilie Moeschler

Vice-présidente de l'Initiative des villes pour la politique sociale
Conseillère municipale - Lausanne

Enjeux pour les villes

- Permettre l'accès à un logement à loyer abordable et stable
- La marge de manœuvre est limitée pour les services d'aide sociale
- Lutter contre les phénomènes de type spéculatif pour limiter les coûts pour les locataires assumés par les pouvoirs publics

Moyens d'action pour les villes

- Aides financières
- Prévenir les résiliations de bail et les expulsions
- Former, conseiller et accompagner les locataires
- Développer des politiques publiques pour maintenir des loyers abordables sur le marché immobilier



Exemples pratiques

Nicolas Galladé

Président de l'Initiative des villes pour la politique sociale, conseiller municipal de Winterthour

Logement avec l'aide sociale

Situation à Winterthour

- Contexte emblématique
- Taux de logements vacants très faible à Winterthour
- Les loyers proposés sur le marché ont considérablement augmenté ces dernières années
- Augmentation des loyers aussi pour les contrats de bail existants (taux d'intérêt de référence, renchérissement)
- Difficulté à trouver un logement à Winterthour dans les limites des loyers fixées par l'aide sociale

Que fait l'aide sociale ?

- Au 1^{er} juillet 2024 : **adaptation des directives relatives aux loyers** > augmentation des limites de loyer, nouveau loyer net
- **Sensibilisation des responsables de dossiers** aux augmentations de loyer injustifiées
- **Information aux bénéficiaires de l'aide sociale** sur la manière de réagir à une hausse de loyer
- **Vérification des loyers** en coopération avec les experts de l'aide au logement de la ville
- Contrôle régulier de **l'évolution des coûts de location**

Exemple pratique I : augmentation du loyer



Le loyer dépasse les limites fixées par l'aide sociale – mais sans alternative

- Mme Müller est mère célibataire et vit avec ses deux enfants scolarisés dans un appartement de trois pièces.
- Son loyer est augmenté à partir du 1^{er} avril 2024 (hausse du taux d'intérêt de référence et renchérissement) ; il dépasse désormais de 20 francs les directives de l'aide sociale.
- L'aide sociale prend en charge le loyer plus élevé, mais vérifie si l'obligation de chercher un autre logement est appropriée et proportionnée.

Dans le cas de Mme Müller, l'aide sociale renonce à exiger un déménagement, car les chances de trouver un appartement moins cher dans le même quartier sont très faibles et cela représenterait une charge supplémentaire pour cette mère célibataire. Et pour les enfants, puisqu'il est tenu compte également du fait que les enfants n'ont pas à quitter leur environnement familial, leur cercle d'amis et leur école.

Exemple pratique II : frais de logement en cas de nouveau recours à l'aide sociale



Demande d'aide sociale – le logement est trop cher

- Monsieur Pierre (51 ans) vit dans un appartement de 2,5 pièces pour 1300 francs par mois (loyer net).
- Lorsqu'il dépose une nouvelle demande d'aide sociale en juillet 2024, l'assistante sociale responsable de son dossier l'informe que son loyer dépasse de 140 francs la limite fixée par les directives de l'aide sociale.
- L'aide sociale prend en charge le loyer trop élevé, mais vérifie si l'obligation de chercher un autre logement est appropriée et proportionnée.
- M. Pierre se voit imposer l'obligation de changer de logement. Il doit prouver chaque mois qu'il cherche un logement ou expliquer pourquoi on ne peut exiger de sa part qu'il cherche un logement ou déménage.

Tant que M. Pierre remplit cette condition et cherche un logement moins cher, l'aide sociale prend en charge l'intégralité de son loyer. Si cette condition n'est pas remplie, l'aide sociale examine s'il y a lieu de réduire la prise en charge du loyer.

Conclusion

- Le contexte actuel dans les villes est difficile pour l'aide sociale
- La situation en matière de logement prend de plus en plus d'importance dans l'aide sociale
- Les directives ne sont que des recommandations dont l'application et la mise en œuvre doivent être examinées et décidées au cas par cas, en fonction de la situation locale.



Aide sociale dans des villes suisses Comparaison des indicateurs 2024